



A l'initiative de



En partenariat avec



Un projet subsidié par



Nous contacter

02/474.02.35
equipemobile@jeunesaidantsproches.be
www.jeunesaidantsproches.be
578 Boulevard de Smet de Naeyer
1020 Bruxelles

EMPSA

Equipe Mobile Prévention
Soutien Aidance



Soutenons ceux qui soutiennent !

L'EMPSA : une équipe qui se rend à domicile pour reconnaître, informer et soutenir les aidants et jeunes aidants.



Icons made by Freepik, Good Ware, Kiranshastry, Pixel perfect, Those Icons, Tomas Knop from www.flaticon.com

Vous êtes jeune aidant ou aidant

Vous avez un proche qui est en situation de dépendance suite à l'arrivée d'une maladie et/ ou d'un accident.



- Vous le soutenez émotionnellement



- Vous vous occupez du reste de la famille



- Vous devez gérer la santé de votre proche



- Vous l'aidez à s'habiller, à faire sa toilette

- Vous l'aidez à se déplacer



- Vous vous occupez du ménage, de la lessive, des courses et des repas



- Vous devez gérer les documents administratifs et les finances de la famille

Des réseaux d'aides existent autour de vous à Bruxelles...

Vous pouvez désormais faire appel à la nouvelle Equipe Mobile Prévention Soutien Aidance (EMPSA). Elle se déplace à domicile dans les 19 communes bruxelloises. Elle vous propose un accompagnement suite à l'apparition ou à l'aggravation d'une situation de dépendance d'un des membres de la famille.

Accompagnement proposé par l'EMPSA

- Evaluer la situation globale de la famille
- Ecouter les besoins des jeunes aidants et des aidants proches
- Prévenir l'impact de l'aide sur les relations et la santé
- Eviter l'isolement relationnel et affectif

- Aider à l'organisation et à la répartition des tâches suite à la dépendance

- Favoriser l'autonomisation des jeunes aidants et des aidants

- Identifier les sources d'épuisements possibles

- Proposer des formules de soutien et de répit

- Informer la famille des aides existantes et de leur mise en place

- Evaluer régulièrement l'accompagnement et les adaptations proposées

Qui peut faire appel à l'EMPSA ?

Le jeune aidant, l'aidant, la personne en perte d'autonomie, les proches/l'entourage et tout professionnel intervenant auprès de la famille. Toute intervention de l'EMPSA est entièrement gratuite.